

ELECTIONS

COMMISSION PARITAIRE PERMANENTE DE NEGOCIATION ET D'INTERPRETATION (CPPNI) DES AGENTS DE DIRECTION

→ **Le SNADMMSA,
un syndicat qui vous ressemble...**



Parce que **vous avez fait le choix** d'exercer votre mission de cadre dirigeant au sein du régime agricole,

Parce que vous êtes convaincu de la **pertinence de son modèle**,

Parce que vous pensez que **l'empreinte sur les territoires est la force distinctive de notre régime**,

Parce que vous souhaitez **vous engager, entreprendre et être force de proposition...**



→ **Le SNADMMSA,
un syndicat fait pour les cadres dirigeants de la MSA...**

Parce que le **statut de cadre dirigeant** en MSA est **spécifique**,

Parce que nous exerçons dans **un contexte complexe à forts enjeux**,

Parce que nos **conditions particulières d'exercice** doivent être **préservées** et peuvent encore être améliorées,

Parce que nous voulons être acteurs dans la construction de **l'avenir du régime agricole...**

→ **Le SNADMMSA, le syndicat historique des cadres dirigeants de la MSA est signataire de la convention collective actuelle**

Plus de 85 % des Agents de Direction MSA sont adhérents au SNADMMSA, syndicat reconnu représentatif au niveau national ; il entend lors des séances de négociation en CCPNI AD et grâce à un dialogue permanent avec la FNEMSA défendre et soutenir le statut des cadres dirigeants.

Siégeant également au sein des commissions des listes d'aptitude du régime agricole et du régime général, il porte une vision exigeante de la fonction de cadre dirigeant au sein de la MSA et est membre de la commission de discipline.

Nouveauté : depuis cette année, et dans le cadre d'un contrat groupe négocié auprès de l'AFDOSS, nous prenons en charge votre assurance protection juridique et accompagnement en cas de mise en cause de votre responsabilité financière en tant que gestionnaires de fonds publics.

ELECTIONS

Force de proposition, capacité à innover, sens des responsabilités, engagé, c'est avec détermination et en mesurant les enjeux que nous devons relever que le SNADMSA axe son action autour de deux fondamentaux :

- **la reconnaissance de la spécificité de la fonction au sein du régime agricole** : complexité protéiforme, empreinte territoriale, exposition politique... par des mesures sur les rémunérations, le pouvoir d'achat mais aussi sur les dispositifs protecteurs,

- **la prise en compte des contraintes de la mission** qui doit permettre une meilleure conciliation des temps vie professionnelle/vie personnelle (QVCT, retraite progressive, parentalité, situation d'aidants).

Alors qu'une enveloppe de 15,5 millions d'euros est dédiée à la révision de la convention collective des employés et cadres de la MSA ; **Le SNADMSA est en attente d'une véritable considération et reconnaissance de la ressource dirigeante**

Il en protégera les avantages déjà acquis et recherchera des pistes d'évolution avec responsabilité et une volonté de coopération et de co-construction.

Nos 8 représentants (4 titulaires et 4 suppléants) candidats aux élections à la CCPNI des Agents de Direction seront porteurs de ces ambitions.

Ces hommes et ces femmes, exerçant au sein du réseau, de la CCMSA ou de IMSA sur différentes fonctions connaissent votre quotidien. Ils et elles sont toujours à votre écoute, sont conscients des réalités et sont déterminés à soutenir et défendre vos intérêts.

Candidats titulaires



Isabelle GUEGADEN-MOREAU
Directrice Générale
MSA COTES NORMANDES



Pierre-Marie SENES
Directeur Adjoint
MSA MIDI PYRÉNÉES NORD



Etienne LE MAUR
Directeur Général
MSA BERRY-TOURAIN



Charles BODELOT
Directeur Comptable et Financier
MSA PICARDIE

Candidats suppléants



Bénédicte FEUILLEUX
Sous-Directrice
CCMSA



Arnaud DU MANOIR DE JUAYE
Directeur Adjoint
MSA MAINE-ET-LOIRE



Marie-Benedicte BLANC
Sous-Directrice
iMSA



Edgard CLOEREC
Directeur Général
MSA DES CHARENTES

Le 24 OCTOBRE PROCHAIN
Elisez vos représentants du SNADMSA !